

# CALENDRIER DE COLLECTES 2019 - 2020

## Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

-  Recyclage (bac bleu)
-  Organiques (bac brun)  
Collecte aux deux semaines d'octobre à mai
-  Déchets (bac noir)
-  Encombrants
-  Changement de journée de collecte

### DÉCEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9		11		13		15
16	17	18	19	20	21	22
23		25		27		29
30	31					

## 2019

### JANVIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6		8		10		12
13	14	15	16	17	18	19
20		22		24		26
27	28	29	30	31		

### FÉVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5		7		9
10	11	12	13	14	15	16
17		19		21		23
24	25	26	27	28		

### MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5		7		9
10	11	12	13	14	15	16
17		19		21		23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### AVRIL 2019

D	L	M	M	J	V	S
		2		4		6
7	8	9	10	11	12	13
14		16		18		20
21	22	23	24	25	26	27
28		30				

### MAI 2019

D	L	M	M	J	V	S
				2		4
5	6	7		9	10	11
12		14		16		18
19	20	21		23	24	25
26		28		30		31

Déposez vos encombrants le 16 mai au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le vendredi 17 mai.

### JUIN 2019

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4		6	7	8
9		11		13		15
16	17	18		20	21	22
23		25		27		29
30						

### JUILLET 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
7		9		11		13
14	15	16		18	19	20
21		23		25		27
28	29	30		31		

Déposez vos encombrants le 11 juillet au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le vendredi 12 juillet.

### AOÛT 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
4		6		8		10
11	12	13		15	16	17
18		20		22		24
25	26	27		29	30	31

### SEPTEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1		3		5		7
8	9	10		12	13	14
15		17		19		21
22	23	24		26	27	28
29		30				

Déposez vos encombrants le 5 septembre au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le vendredi 6 septembre.

### OCTOBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
			1		3	
6	7	8		10	11	12
13		15		17		19
20	21	22	23	24	25	26
27		29		31		

Déposez vos encombrants le 3 octobre au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le vendredi 4 octobre.

### NOVEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	6	7	8	9
10		12		14		16
17	18	19	20	21	22	23
24		26		28		30

### DÉCEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8		10		12		14
15	16	17	18	19	20	21
22		24	25 <sup>*</sup>			28
29	30	31				

<sup>\*</sup> La collecte du 25 est déplacée au 26 décembre.

## 2020

**ATTENTION : À COMPTER DU MOIS DE JANVIER 2020**  
le bac de recyclage sera ramassé tous les vendredis, en alternance avec le bac à déchets.

### JANVIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1	2		4
5		7 <sup>*</sup>		9		11
12	13	14	15	16		18
19	20	21		23		25
26	27	28	29	30		31

<sup>\*</sup> Attention dernière collecte de recyclage le lundi.

### FÉVRIER 2020

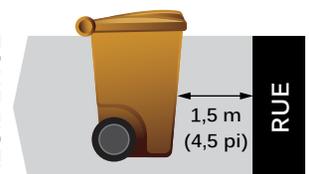
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4		6		8
9	10	11	12	13		15
16	17	18		20		22
23	24	25	26	27		29

### BIEN PLACER SON BAC

La collecte est robotisée pour TOUS les bacs roulants (quelle que soit la couleur), il est donc essentiel de bien les disposer au bord du chemin la VEILLE AU SOIR de la collecte.

- Distance maximale de la rue 1,5 m (4,5 pi)
- Couvercle fermé, aucun objet sur le bac
- Roues et poignées vers votre résidence
- Environ 50 cm (18 po) de libre autour de chacun des bacs

RÉSIDENTE



### INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052  
infocollecte@mrcpdh.org

# AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES

RECYCLAGE



- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

**ÇA VA DANS LE BAC BLEU!**

COMPOST



- ✓ Ça se mange?
- ✓ C'est en papier ou en carton?
- ✓ C'est un résidu de jardin?

**ÇA VA DANS LE BAC BRUN!**

DÉCHETS



- ✓ Ce n'est pas réutilisable?
- ✓ Ce n'est pas recyclable?
- ✓ Ce n'est pas compostable?

**ÇA VA DANS LE BAC NOIR!**

ENCOMBRANTS



**GROS REBUTS**  
(Matières ramassées  
4 fois par année)

## PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- ✓ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Enveloppes et sacs de papier
- ✓ Boîtes de jus et de lait
- ✓ Boîtes d'œufs

## PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo 
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

## VERRE

- ✓ Contenants et bouteilles (consignées ou non) peu importe la couleur.

## MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)

- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✓ CANNETTES de boissons

## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✓ Filtres à café, sachets de thé

## RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

## PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- ✓ Boîtes à pizza
- ✓ Assiettes de carton
- ✓ Essuie-tout et mouchoirs

## AUTRES

- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Nourriture pour animaux
- ✓ Boules agglomérées de litière à chat

- ✓ Couches
- ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...)
- ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles de sèche-linge
- ✓ Litière pour chat (sans déjection)
- ✓ Papiers et cartons cirés
- ✓ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✓ Plastiques non numérotés 
- ✓ Plastiques avec chiffre 6
- ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables

- ✓ Meubles
- ✓ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)
- ✓ Appareils électriques
- ✓ Fournaies vides
- ✓ Réservoirs d'eau chaude
- ✓ Tapis
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Fauteuils et divans

ÉCOCENTRE



450 228-2444, poste 2  
245, chemin Masson  
Sainte-Marguerite-du-  
Lac-Masson

- ✓ Matériaux de construction rénovation et démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, les vitres de fenêtre, etc.)(des frais peuvent s'appliquer)

- ✓ Branches et arbres morts (des frais s'appliquent)

- ✓ Matelas
- ✓ Résidus verts (gazon et feuilles mortes)
- ✓ Cartouches d'encre
- ✓ Métal
- ✓ Batteries automobiles
- ✓ Résidus domestiques dangereux (RDD) (antigel, piles, bonbonnes de gaz propane, peinture, vernis, décapant, huile, essence, etc.)

- ✓ Ampoules fluocompactes
- ✓ Électroménagers
- ✓ Appareils réfrigérants
- ✓ Fauteuils, divans et tapis
- ✓ Matériel électronique et informatique